Informations de base

2025/2623(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Normes techniques de réglementation précisant les éléments qu'une entité financière doit déterminer et évaluer lorsqu'elle sous-traite des services TIC qui soutiennent des fonctions critiques ou importantes Complétant 2020/0266(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière 3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
24/03/2025	Publication du document de base non-législatif	C(2025)01682	
24/03/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
02/04/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/07/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		